

---

Liste des citoyens qui ont payé le montant de leur souscription pour les frais de la guerre, transmise par les sans-culottes de la ville Meyrueis (Lozère), lors de la séance du 23 brumaire an II (13 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Liste des citoyens qui ont payé le montant de leur souscription pour les frais de la guerre, transmise par les sans-culottes de la ville Meyrueis (Lozère), lors de la séance du 23 brumaire an II (13 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 135-136;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_79\\_1\\_40339\\_t1\\_0135\\_0000\\_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40339_t1_0135_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

donné, et au désir qu'il en avait manifesté hautement.

« La subsistance du pauvre était hors de sa portée, vous venez de la rapprocher de lui. Cet acte de bienfaisance, qui déjà vous a valu les bénédictions de tout le peuple de ce district, vous donne à jamais des droits à la reconnaissance nationale.

« Ne bornez pas là vos utiles travaux; vous seuls pouvez soutenir la Constitution que vous nous avez présentée, et que nous avons sanctionnée. Restez à votre poste pour la préserver des atteintes de la ligue des tyrans. Quand les soldats du despotisme ne fouleront plus la terre sainte de la liberté; quand Lyon sera soumis et Toulon évacué; quand le dernier rebelle de la Vendée aura expiré et que la dernière tête de l'Hydre du royalisme aura été coupée; quand le fédéralisme aura été extirpé et que tous les Français, réunis par un heureux accord de sentiments, ne seront plus qu'un peuple de frères, idolâtres de la liberté et de l'égalité; alors vous pourrez retourner dans vos foyers et céder la place aux successeurs que le peuple vous donnera, mais jusque-là, le salut de ce même peuple vous impose le devoir de demeurer dans vos fonctions.

« *Les membres composant la Société républicaine de Meyrueis,*

« A. L. ACRÈS-VALLONGUE, *président;*  
P. VINCENT, *ex-secrétaire;* BECON, *secrétaire.*

« P.-S. Indépendamment de la somme de 3,870 liv. 10 s. versée entre les mains du receveur du district, il y a encore environ 855 livres provenant des dons faits pour le même objet par plusieurs fonctionnaires publics salariés, qui ont assigné leur traitement pour y fournir. »

*Liste des citoyens qui ont payé le montant de leur souscription pour les frais de la guerre (1).*

Laurent Richard, juge..	20 liv. s.	d.
Benjamin Dupont.....	300	»
Joseph Galtier.....	10	»
Gely aîné.....	300	»
Maurice Belon, receveur du district.....	50	»
Vincent, administrateur.....	100	»
Sylvestre Belon.....	30	»
Un anonyme, par l'organe de Jean Gely.....	20	»
Roucouly, notaire.....	15	»
Gabriel Vincent, négociant.....	50	»
Maret, juge.....	24	»
Aurès Vallongue, lieutenant de la gendarmerie nationale.....	25	»
Henriette Vincent.....	5	»
Nina François et Julie Salgues.....	5	»
La citoyenne Avesque, fille de Pierre Avesque...	5	»
La citoyenne Avesque, sa cousine.....	5	»
Cabanel du Barry.....	5	»

La citoyenne Maurin, tailleur.....	5 liv. s.	d.
Les citoyennes Vincent, H. Salgues et Ausillon cadette.....	5	»
Margouton Vedrincs...	10	»
Jeanne Mazotti.....	1	10
La citoyenne Ysabeau Garie.....	5	»
La citoyenne Ysabeau Vales.....	3	»
Parguel et Maurin.....	10	»
Ysabeau Rabes.....	0	15
Jacques Martin, négociant.....	100	»
Les citoyennes Sollet, sœurs.....	5	»
Marguerite et Marion Evesque.....	1	»
La citoyenne Berty....	0	15
La citoyenne Martin, du prêt nouveau.....	0	15
La citoyenne Arnal, de la Barrière.....	3	5
François Vales, tailleur.	4	15
Suzon Vivien.....	1	»
Gache et Maurin Fournier.....	10	»
David Lavabre.....	10	»
La veuve Martin.....	5	»
Suzon Desfieux.....	10	»
Margouton Coudery...	10	»
Carquet, maçon, et Valdeyron, major.....	5	»
La citoyenne Lavabre.	5	»
Jean-Baptiste Autoine Maurin.....	25	»
Louis-Etienne Lecoq..	20	»
Frédéric Rabe.....	5	»
Parguel Illes.....	10	»
La citoyenne Martin Gourgan.....	5	»
Ysabeau Vivens.....	1	»
Louis Vignoles.....	30	»
Baptiste Beaud.....	10	»
La Société du citoyen Philimond Galtier.....	3	10
Bouniole, négociant...	100	»
Salgues, âgé de 10 ans..	2	5
Laget, âgé de 12 ans..	2	10
Son frère âgé de 14 ans.	2	10
Girbes cadet.....	0	15
Maurice Vincent, âgé de 12 ans.....	0	15
Martin Belon, âgé de 10 ans.....	1	»
Combes, chapelier....	5	»
Gaspard Mazziols, enfant.....	1	5
Martin Laplanche....	1	»
Gely, âgé de 10 ans, et sa sœur.....	1	15
Antoine Avesque.....	5	»
La fille de Flaventines.	0	15
Le cadet Martin.....	5	»
Julie Valet de Ville....	5	»
La citoyenne Campredon.....	1	»
François Michel, officier municipal.....	50	»
Bourbon, ministre du culte protestant.....	50	»
Portal, cordonnier....	5	»
Pierre Lavabre.....	5	»

(1) Archives nationales, carton C 280, dossier 770.

Françoise Saint-Pré... Vincent, cordonnier, et son garçon.....	Oliv.10 s. d.		
David Pelet, négociant.....	6	»	»
Jacques Vedrines.....	50	»	»
Causse, juge.....	2	10	»
Rabe, dit Rabel.....	100	»	»
Cambon, aubergiste.....	10	»	»
Pierre Couderq, ancien employé aux barrières de Paris.....	15	»	»
Pierre Michel, aîné.....	20	»	»
Laget, père.....	400	»	»
Aubenque, aubergiste.....	200	»	»
Ruas Bery.....	15	»	»
Campredon, de Pradines, cultivateur.....	5	»	»
François Dupont, des Aubrets, cultivateur.....	10	»	»
Louis Martin, dudit, cultivateur.....	5	»	»
Caumel, perruquier.....	3	»	»
Atgier Courly.....	1	10	»
Salgues, aubergiste.....	2	»	»
Saltet fils, chapelier.....	5	»	»
Suzon Arnal, couturière. La fille Bertrand, poi- lier ( <i>sic</i> ).....	5	»	»
Les citoyens cultiva- teurs de la commune de Meyrueis campagne, au nombre de 30.....	1	5	»
Michel, fermier des Brousses, cultivateur.....	182	10	»
Jullien, du lieu d'Arzil- leau, cultivateur.....	10	»	»
Heran, dudit, cultiva- teur.....	10	»	»
Vales, de la Retournade, cultivateur.....	10	»	»
Ysabeau Pelet.....	50	»	»
La servante du citoyen Menus.....	2	10	»
Jean Avesque.....	1	»	»
Vales, cadet, dit Tail- leur.....	5	»	»
Jean Rabe.....	5	»	»
Salheilles, meunier.....	5	»	»
Maurin, taillandier.....	5	»	»
Laget, dit Lagrelle.....	5	»	»
Pelet cadet.....	1	10	»
Marion Carnac.....	50	»	»
Maurin, tailleur.....	0	15	»
Maurin aîné, Bastier.....	10	»	»
Julie de la Volpelière.....	2	10	»
Carnac frères.....	10	»	»
Lacaze, cordonnier.....	5	»	»
Balmadur.....	2	10	»
Jullien, âgé de 12 ans..	5	»	»
La commune de Gatuzi- ères.....	0	16	6
Gabriel Causse.....	160	»	»
Bon, commissaire natio- nal.....	10	»	»
Maurice Mezins.....	40	»	»
Salgues, négociant.....	25	»	»
Pierre Avesque.....	100	»	»
François Avesque.....	50	»	»
David Avesque.....	20	»	»
Planchon.....	30	»	»
Agullon, greffier du juge de paix du canton de la Parade.....	25	»	»
	10	»	»

La susdite commune de Gatuzières.....	106liv.15 s. d.
Jullien, fermier de Re- berenes.....	5 » »
	3.370 l. 7 s. 6 d.

Plus le citoyen Cabanel, procureur syndic du district de Meyrueis, en rectifiant l'offre qu'il avait ci-devant faite à la Société républicaine de Mende du 1/4 de son traitement de 1792, ci.....

400	2	6
-----	---	---

Le citoyen Laget, juge de paix du canton de Meyrueis,.....

100	»	»
3.870 l. 10 s.	»	d.

Le citoyen Floril, curé de Meyrueis, quatre cent vingt-cinq livres qui doivent lui être remboursées de la contribution patriotique, à raison de la réduction qu'il a éprouvée à son salaire, ce qui porte la totalité du don ci-dessus à quatre mille deux cent quatre-vingt-quinze livres dix sols.

Nous, président de la Société républicaine de la ville de Meyrueis, certifions que la somme de quatre mille deux cent quatre-vingt-quinze livres dix sols est le montant du don fait par les susnommés, dont il a été versé aujourd'hui dans la caisse du receveur du district, en assignats, celle de trois mille huit cent soixante-dix livres dix sols, dont le bordereau et le récépissé est ci-joint.

Fait à Meyrueis, ce 2<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

A. L. AURÈS VALLONGUE, *président*; BECON, *secrétaire*; PIERRE VINCENT, *ex-secrétaire*.

*Bordereau (1).*

*District de Meyrueis, département de la Lozère.*

*Dons faits pour la guerre.*

*Bordereau.*

En petits assignats ou républi- cains.....	3.070 l. 10 s.
En assignats démonétisés.....	800 »
	3.870 l. 10 s.

Je soussigné, receveur du district de Meyrueis, déclare avoir reçu de la Société populaire de cette ville, par les mains du citoyen Martin, trésorier de cette Société, la somme de trois mille huit cent soixante-dix livres dix sols, suivant le bordereau ci-dessus, provenant des dons faits par les citoyens la composant et autres, pour les frais de la guerre.

A Meyrueis, le 2<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

Maurice BELON.

Les administrateurs du district de Melun annoncent qu'ils ont fait déposer à la Monnaie 1,687 marcs en or, vermeil et argenterie des églises et des émigrés; un nouvel envoi de 1,084 marcs est en route.

(1) Archives nationales, carton C 280, dossier 770.